



Pourhan infos

CÔTES D'ARMOR

février
2009





L'année 2008 n'a pas été tout à fait ordinaire dans la vie municipale car nous avons connu un renouvellement électoral qui, s'il a reconduit la majorité en place, s'est aussi traduit par l'arrivée d'un nombre important de nouveaux élus.

En ce début d'année, dans un contexte plutôt sombre et morose, l'augmentation officielle de notre population est une bonne nouvelle avec une croissance de 381 habitants par rapport à 1999 pour passer à 1927, soit près de 25 % de progression ! Un quart de population supplémentaire, c'est un véritable signe de dynamisme. Bienvenue donc à ces nouveaux Plourhannais que nous sommes heureux d'accueillir ! Souhaitons-leur de trouver dans notre commune le même plaisir que nous avons à y vivre.

Accueillir une population nouvelle nécessite, au-delà de la mise à disposition des logements en accession ou en location, de se préoccuper des services et équipements adéquats. Une réflexion va être conduite avec Bâtiments et Style Bretagne, bailleur social, pour réaliser des logements supplémentaires en cœur de bourg afin d'accroître notre capacité d'accueil locatif. Et nous faisons, bien sûr, le choix de bâtiments basse consommation. Les orientations que nous avons défendues lors de notre projet électoral, en particulier celui d'inscrire notre action dans une démarche de développement durable, ont été concrétisées : je pense, par exemple, à la réalisation du pôle périscolaire, du réseau de chaleur ou de la centrale photovoltaïque sur le toit de l'école. Ces projets en sont l'illustration, ils vont se poursuivre. Dans quelques semaines maintenant, nous inaugurerons le pôle périscolaire. Démarré il y a un an, ce chantier nous a très largement occupés et je crois que nous serons collectivement fiers de cette réalisation très attendue des parents, des enfants et du per-

sonnel. Je tiens à, ce propos, à remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur implication quotidienne et la patience qu'ils -et elles, surtout- auront eues à travailler dans des conditions qui ne sont pas faciles.

Les projets à venir pour cette année nouvelle sont, outre la validation du Plan Local de l'Urbanisme, la réalisation d'une tranche supplémentaire d'assainissement à la Ville Morel, les travaux débuteront tout début février ; la réhabilitation et l'agrandissement de la station d'épuration des eaux usées et son dispositif de filtration supplémentaire sur une plantation de saules de 6 hectares dont les travaux débuteront au printemps. C'est un chantier important par son engagement financier, sa capacité à assainir des quartiers nouveaux et son côté innovant lié à l'infiltration et à la production de bois que nous utiliserons dans la chaufferie.

En partenariat avec l'association Bruded qui regroupe des collectivités engagées, et soucieux de participer activement à la maîtrise des énergies -car nous sommes persuadés que l'un des enjeux des années à venir est énergétique- nous allons poursuivre nos programmes de réduction de nos consommations. Dans cet esprit, nous avons participé à la semaine des Rendez-Vous du Développement Durable organisée par le Conseil général, en octobre, et dont vous pouvez voir les panneaux d'exposition à la mairie.

Nous avons également reçu un prix national décerné par l'Association des Eco Maires et qui nous a été remis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre dernier en présence de son Président Bernard Accoyer. Ce prix est la reconnaissance de l'engagement de notre commune dans une action globale en matière de développement durable. Aussi je souhaite associer à cette récompense nos anciens collègues pour leur travail passé. Le titre de ce prix est à lui même tout un programme : "Chercheur d'Avenir" ! Le président de l'association, le député Guy Jeoffroy, viendra nous remettre localement ce prix en mars prochain.

Cette année 2008 a également été importante pour la Communauté de Communes qui a connu un profond renouvellement : 22 nouveaux conseillers communautaires sur 24 ! Pour autant, cette nouvelle équipe a très rapidement souhaité démontrer qu'il était possible de concevoir des projets communs et de surmonter les difficultés qu'avait connues la mandature précédente et que des projets comme la caserne ou le pôle nautique

pouvaient trouver une solution. Dans le projet de territoire du Sud Goëlo, vous pourrez constater l'avancée importante faite en matière de coopération intercommunale. Il en est un qui nous tient particulièrement à cœur, car il apportera un service supplémentaire de qualité à la population, c'est la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale pour professionnaliser le maintien à domicile. A un moment où l'argent public devient de plus en plus rare, il nous importe de nous organiser sur ce territoire pour ensemble mutualiser nos moyens et partager nos outils. C'est tout le sens d'une intercommunalité et c'est celui compris par les élus d'aujourd'hui.

Pour l'année 2009, je forme le vœu d'une société où l'égalité des chances soit un objectif permanent au service d'une France plus idéaliste et profondément européenne. Une société qui sache maintenir la qualité de son éducation, de sa recherche, de ses entreprises, de son agriculture et de ses services publics. Une société qui, dans le respect de ses lois républicaines, soit accueillante et ouverte à l'autre dans le respect de ses différences ; une société où chaque citoyen se sente responsable et partie prenante de son évolution collective. Une société qui permette l'expression de la solidarité entre les hommes et les femmes qui la composent, mais aussi, au-delà, avec les peuples du monde. Enfin, une société qui n'oublie pas que son propre développement est lié à celui de la planète. Vous pouvez penser que ces vœux sont des vœux pieux ou du moins qu'ils ne dépendent pas de nous. Au contraire, chacun d'entre nous, par sa réflexion, son action journalière, son engagement, son souci des autres, peut influencer sur son environnement. La société c'est nous, tous ensemble, solidaires. Le monde est ce que nous en faisons.

Alors à chacun, tous mes vœux de réussite dans vos entreprises, de bonheur dans vos familles et de santé pour vous et vos proches.

Lettre d'information Mairie de Plourhan

Tél. 02 96 71 94 34

Fax 02 96 71 42 92

mairie-plourhan@wanadoo.fr

Directeur de la publication

Loïc Raoult

Réalisation et impression

Imprimerie Jacq - St-Brieuc

02 96 78 61 61

Marché de Noël

Le marché de Noël a eu lieu place de la Victoire, samedi 20 décembre. Organisé par la municipalité, l'association Plourh'Anim qui proposait aux enfants de gagner de nombreux lots à la roue de la fortune, l'association du Fresna qui offrait un excellent et revigorant vin chaud, les commerçants, les parents d'élèves des deux écoles qui vendaient de jolis objets pour les cadeaux de dernière minutes. Les

enfants avaient écrit au Père Noël et lui avaient fait de magnifiques dessins, accrochés aux branches du sapin de la place. Le Père Noël, d'ailleurs, a fait un détour par chez nous, magestueux, en calèche, et a distribué friandises et cadeaux. Ceux qui étaient présents auront apprécié de partager un verre entre voisins et amis : l'ambiance était franchement chaleureuse !

Soirée théâtre



La troupe de théâtre de Plourhan s'est produite, pour la seconde représentation de "Popeye à Paris", samedi soir 10 janvier, devant 120 spectateurs ravis ! Alain Fleury, Rudy Grevon, Claudine Quéré, Monique Le Provost, Isabelle Le Moine, Pascale Cotten, Gwénaél Le Puil, Nicole Collet, Bruno Thomas et Yves Collet se donnent pour mission d'apporter par le rire un rayon de soleil dans une actualité de grisaille... et le but est atteint ! "Popeye à Paris", comédie en deux actes, n'a d'autre ambition que le divertissement : "François Samson-Bénard, dit Popeye, (Bruno Thomas), brave vétérinaire d'un petit village, s'offre une escapade de quelques jours à Paris, à l'insu de madame ; une échappée, pas toujours belle,

pleine de péripéties "plus dramatiquement drôles" les unes que les autres." Les comédiens se sont aussi produits à Lantic et Pludual. Si vous n'avez pas encore vu la pièce de Francis Poulet, ils joueront à nouveau vendredi 30 à 20h00, à Etables, au cinéma Le Korrigan ; samedi 31 à 20h00 et dimanche 1^{er} février à 14h30, à Chatelaudren, à la salle des fêtes.

En première partie, deux sketches, interprétés par la prometteuse relève de la troupe : Caroline Fleury et Gwendoline Quéré dans "Le bac à 112 ans" et Enora Auffret et Mathilde Troadec dans "Ah ! C'permis d'conduire".

La première séance avait eu lieu à l'occasion du spectacle de Noël des élèves de l'école du Sacré Cœur.

Gilbert et Rozenn se rangent des voitures



Gilbert Pouliquen a pris sa retraite : Gilbert et Rozenn tenaient leur garage de mécanique générale et agricole depuis 1978, dans le bourg. Figure de la commune, Gilbert a commencé comme apprenti

en 67 à Plourhan déjà, chez un autre Gilbert, Thérin celui-là, puis il est passé ouvrier. Rozenn travaillait au dépannage et à l'administration. Toutes ces années, ils avaient du temps pour les amis, savaient se rendre disponibles et chaleureux, même pour les clients occasionnels ! Mais, à peine en retraite les voilà, comme il se doit, débordés d'activités entre la famille et le bricolage qui a pris du retard. Gilbert est chasseur, vous aurez peut-être la chance de le croiser au retour d'une sortie ; il n'aura rien contre un brin de causette. Souhaitons-leur de bien profiter des nombreuses années de repos mérité qui s'offrent à eux !

Services

Le conciliateur de Justice

Lorsqu'un litige existe entre deux personnes et qu'un procès paraît pouvoir être évité, le recours au conciliateur de Justice devient un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour en venir à bout et déboucher sur un accord amiable. L'objectif est d'éviter autant que possible une procédure au tribunal, toujours coûteuse en temps, en argent, en énergie comme en stress pour les parties concernées.

Exceptions faites des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations, le champ des interventions du conciliateur est large entre les litiges de voisinage, de consommation ou d'habitation : histoires de haies non taillées, de branches d'arbres qui empiètent et font de l'ombre au voisin, problèmes de vice cachés dans des ventes, de loyers impayés, servitudes ou droits de passage connus ou méconnus, différends entre commerçants, artisans et clients...

Bénévole, neutre et d'une stricte impartialité, il est nommé par la Cour d'Appel (de Rennes), sur proposition du Tribunal d'Instance (de Saint-Brieuc). Le nouveau conciliateur des cantons d'Etables-sur-Mer et de Plérin est M. Théo Le Diuron, ancien journaliste à Ouest-France.

Pour le rencontrer, il suffit de s'adresser en mairie pour prendre rendez-vous.

Une permanence est déjà fixée à Etables, le mardi de 9h à 12h à partir du 3 février. A la demande du maire, une permanence sera aussi probablement fixée à Plourhan.

Rectificatif

Des erreurs se sont glissées dans le dernier bulletin concernant les permanences de la Maison des Solidarités, aux Villes Robert à Etables (accessible par le bourg d'Etable ou par le rond point du Super U).

Restos du cœur : jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30.

Contact : M. Courson 02 96 71 91 74

Secours populaire : jeudi de 14h00 à 16h30 ; braderie ouverte à tous les 2^e samedis du mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et distribution alimentaire le dernier samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Contact : Mme Le Guern 02 96 73 35 08

Secours catholique : offre un espace de parole, d'écoute, d'accompagnement et d'aide, vendredi de 10h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous à partir de 14h00 au 02 96 33 51 82.

Contact : Mme Meilhan.

Prix Eco Maires



Ce prix, remis à notre commune le 17 décembre dernier, récompense une démarche de long terme, globale.

Il s'agit d'une action de développement durable touchant à la maîtrise de l'énergie (production d'énergie renouvelable, éclairage publique basse-consommation, construction HQE, chaudière bois avec réseau de chaleur en auto-production), à la maîtrise de la qualité de l'eau (maillage bocager, taillis à très courte rotation pour épuration des eaux usées, charte de désherbage alternatif, création de périmètres de captage d'eau 88 ha), à la préservation de la biodiversité (réserve à papillon, restauration scolaire traditionnelle) ainsi qu'à la mise en œuvre d'un urbanisme maîtrisé (PLU en révision, zone artisanale pour les entreprises de l'"éco-construction").

EcoWatt

Consommation électrique en Bretagne : alerte rouge EcoWatt
Des risques de panne d'approvisionnement électrique sont annoncés certains jours en Bretagne.

Pour la sécurité d'approvisionnement de la région et pour limiter les émissions de CO₂, veillons à modérer nos consommations d'électricité entre 17h et 20h et informons notre entourage.

Nous pouvons préserver notre confort avec quelques gestes simples :

<http://www.ouest-ecowatt.com/les-bons-gestes-en-cas-d-alerte/>

Plus d'infos sur le site d'EcoWatt : <http://www.ouest-ecowatt.com/>

A Plourhan, les guirlandes de Noël étaient éteintes dès le 5 janvier et ont été enlevées le 7 (sur la salle des fêtes le 12, en raison d'animations vendredi et samedi). Les gros projecteurs de l'église et les spots de la mairie le 6 ne seront pas allumés pendant toute la période de grand froid.

Elections européennes

Dimanche 7 juin, Les électeurs français éliront 72 députés européens. Du 4 au 7 juin 2009, 736 députés seront élus pour représenter 27 États membres de l'Union européenne.

Droit de vote et éligibilité : tout citoyen de l'Union européenne âgé de 18 ans qui est domicilié ou résident de longue durée en France et qui dispose de la plénitude du droit de vote dans son pays d'origine peut voter. En France, le vote n'est pas obligatoire. D'autre part, tout citoyen des États membres de l'Union européenne qui est âgé de 23 ans révolus, domicilié ou résident de longue durée en France et jouit du droit d'éligibilité dans son pays d'origine, peut se présenter.

Circonscriptions : la France est divisée en 8 régions électorales : Est, Ile de France, Massif central-Centre, Nord-Ouest, Ouest, Outremer, Sud-Est et Sud-Ouest. En outre, une circonscription "Français établis hors de France" devrait être créée.

Trail Glazig

Samedi 7 et dimanche 8 février : près de 1 500 inscrits cette année ! Et un noz trail samedi soir, à ne pas manquer !

Goëlix 2009

L'épreuve partira des étangs de Lantic. L'association Goëlix, qui a remplacé le Touseg Ru et rassemble aujourd'hui les six communes du Sud Goëlo, tenait son assemblée générale, mercredi 14 janvier, à la salle des fêtes, sous la présidence de Michel Kervoelen, en présence du maire, Loïc Raoult et de plusieurs élus de la communauté de communes.

Le président a remercié les bénévoles et les partenaires pour leur contribution à l'organisation et à l'encadrement des épreuves de kayak de mer, course à pied et VTT. Rapport moral et rapport financier sont positifs. Tarif de l'adhésion, inchangé, à 5 €.

Pour l'édition de l'automne 2009, le village sera implanté aux étangs de Lantic. Les kayaks partiront de Binic ; le circuit VTT, au départ de Tréveneuc, passera par toutes les communes du canton. Les bénévoles sont toujours les bienvenus ! Contact : Michel Kervoelen, tél. 02 96 70 89 66 et 06 85 27 10 47 goelix.raid.22@aliceadsl.fr

ETAT CIVIL 2008

12 mariages

APPOLONIA Sébastien et de KERZAZI Wafae le 19 juillet ;
FLEURY Jonathan et FORESTIER Clélia le 16 août ;
LE BRIS Judikaël et MISSUD Aurélie le 9 août ;
LE BUHAN Yann et GUEGAN Anne-Marie le 27 septembre ;
LE MOINE Denis et de LE COZ Pascale le 30 août ;
PADEL Gaëtan et LE MERER Séverine le 29 mars ;
PROVOST Patrick et L'HOTELLIER Denise le 19 juillet ;
REBOURS Pierre-Bernard et LE GUERN Sabrina le 2 août ;
RENAUD Mickaël et LABBE Vanessa le 23 août ;
ROBIN Erwoan et LUCO Marie le 6 septembre ;
ROCHE Joseph et SOURDRILLE Rozenn le 19 juillet ;
THOUMENT Yann et de ECHARBOUR Béatrice le 6 septembre.

22 naissances

AMAR Chloë le 16 avril ; AUBERT Kali Louise le 20 avril ; COEURET Lowig Michel Jean Marie le 21 mars ; CRAS Chléa Marie Micheline le 8 avril ; DEBRAY Simon Alexis le 12 novembre ; DECOUT Nino le 23 juillet ; GARDETTE Domitrielle Marie Jeanne le 20 mai ; GIUDICI François Henri

Nicolas le 27 juin ; JORAND Thibault le 11 juillet ; JOUAN Léo Roger Jean-Daniel le 24 novembre ; LE CARRER Elouan Malo Fanch le 16 juillet ; LE GALL Louann Norah le 10 décembre ; LEJAMTEL Else Samuelle le 1 mars ; MALLÉGOL Manon Marie Anne le 15 avril ; MARREC Evan Jacques Roger le 28 mars ; OIZEL-ROUZÉS Yann le 30 avril ; PADEL Pablo Lenny le 22 mai ; PERROT Eulalie Delphine Freddy le 6 novembre ; PERSONNIC Maureen Manon le 7 octobre ; ROUX Titouan Bastien Michel le 1 mars ; TANET Olivier Daniel Adrien le 4 juin ; TEFFO Mia le 17 avril.

22 décès

BOUCHEREAU Charlotte le 11 janvier ; CONNAN Yvette le 17 mai ; FOURNIER Francis le 29 décembre ; GLAIS Denise le 10 décembre ; GUILLAUME Yves le 24 février ; GUYADER Elise le 31 août ; HARDY Léopold le 12 juillet ; HEBERT Roland le 23 mars ; HELARY Laurent le 10 octobre ; JOUAN Eugénie le 11 mai ; JOUAN François le 20 novembre ; LE BATARD Augustin le 10 avril ; LE MOAL François le 14 janvier ; LE JÉHAN Marcelle le 27 avril ; LE MOINE Jean le 19 août ; LE PAGE Yves le 6 juin ; PIVERT Bruno le 8 septembre ; MALLARGE Jean Marie le 15 avril ; ROBIN Annick le 5 mai ; PADEL Louis le 1 juillet ; WENGER Georgette le 4 mars ; YGOUT Maurice le 30 janvier.